



ZOOM SUR LES THEMATIQUES  
PRIORITAIRES

# CADRE DE VIE

CONTRAT DE VILLE DE SAINT QUENTIN EN YVELINES 2015-2022

GT du 29-04-2022, animé par le CRPV Ouest Francilien



Yvelines  
Le Département

**Pôle Ressources**  
Ville et développement social

# TABLE DES MATIÈRES

PORTRAIT TERRITORIAL _____	3
RESSOURCES DU TERRITOIRE & REALISATIONS _____	8
EN QUOI LE CONTRAT DE VILLE A-T-IL PERMIS D'AMELIORER LA CO-CONSTRUCTION ET LA COOPERATION ENTRE ACTEURS ? _____	9
EN QUOI LE CONTRAT DE VILLE A-T-IL PERMIS D'AMELIORER L'ACTION PUBLIQUE ET LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS _____	12
ENJEUX ET PRECONISATIONS POUR LE FUTUR CONTRAT DE VILLE _____	14
FOCUS SUR QUELQUES DEMARCHES ET EXPERIENCES _____	16
<i>DEMARCHE SUR DES INDICATEURS PARTAGES DANS LE CADRE DE L'ATFPB</i> _____	17
<i>PLAN YVELINOIS D'AMORCE A LA RENOVATION URBAINE</i> _____	18
<i>CADRE DE VIE : STATIONNEMENT, VOIRIE, ECLAIRAGE, SECURITE</i> _____	19
<i>CHANTIER EDUCATIF</i> _____	20

# PORTRAIT TERRITORIAL

## Indicateurs clés

Territoire	Nb d'habitants	Ménages de 1 personne	Ménages de 6 personnes et +	Part de logements sociaux
Merisiers – Plaine de Neauphle	17 726	25%	25,5%	79,3% (5220 logements)
Jean Macé	2 420	25,2%	6,6%	91% (688 logements)
Bois de l'Étang, élargi à Orly Parc	4258	25,5%	9,3%	87,3% (1287 logements)
Petits Prés / Sept mares	3 104	36,3%	5,8%	65,4% (921 logements)
Friches	1 647	26,9	6,6	85,5 (497 logements)
Valibout	3 180	27,5%	14,3%	>95% (1078 logements)
Pont du routoir 2	3160	30,8%	7,5	>95% (1167 logements)
Buisson (QVA)				

## Liste des bailleurs

Territoire	Merisiers – Plaine de Neauphle	Jean Macé	Bois de l'Etang, élargi à Orly Parc	Petits Prés / Sept mares	Friches	Valibout	Pont du routoir 2	Buisson (QVA)
Seqens	X		X	X	X			
Versailles Habitat							X	
Toit et joie	X				X			
In'i					X			
Les Résidences Yvelines Essonne	X		X			X		X
CDC Habitat	X	X						
1001 Vies Habitat				X				
I3F	X							
Logirep	X							
Valophis	X							
Antin Résidences	X							
ICF La Sablière	X							
Adoma <sup>(1)</sup>		X		X				



## Les stratégies locales en matière de cadre de vie

### Contrats de ville (5 thématiques, 16 enjeux) :

- > Articuler les dynamiques de renouvellement urbain sur les QP avec les projets de développement/renouvellement urbain à proximité de ces QP
- > Requalifier les espaces publics, relier les quartiers aux centres villes, aux pôles de transport multimodaux et aux équipements structurants du territoire
  - > Renforcer l'animation urbaine du territoire et des QP
- > Renforcer les identités du territoire, améliorer les capacités à se repérer sur le territoire et valoriser les paysages et les éléments du patrimoine
  - > « Poursuivre le développement équilibré » de Saint-Quentin-en-Yvelines
  - > Rénovation des équipements publics vieillissants des QP
- > Intégrer les QP dans les projets structurants relevant de la politique « Transports et déplacements »
  - > Faciliter la mobilité des publics
  - > Favoriser l'usage des nouveaux modes de transport
- > Proposer une offre diversifiée de logements locatifs sociaux et intermédiaires et faciliter l'accession à la propriété aidée
- > Fluidifier le circuit de l'hébergement en proposant une offre adaptée de logements (PLH)
- > Gestion Urbaine de Proximité (GUP) : Mutualiser les bonnes pratiques et essaimages éventuels. Quelle place des habitants ?
  - > Mettre en place une veille des copropriétés afin d'éviter l'émergence de nouveaux QP
- > Information et pédagogie pour l'accompagnement des populations, et notamment les plus vulnérables, dans l'accès et/ou le maintien dans le logement
  - > Intégrer la problématique des QP dans la politique communautaire de promotion de l'économie résidentielle
  - > Faciliter la mobilité des femmes (sécurisation des transports en commun)

### Protocole d'engagements réciproques et renforcés :

- > Rééquilibrer l'offre de logements en terme de produits et niveaux de loyers pour permettre de satisfaire les demandes des ménages les plus modestes.
  - > Développer l'offre de logements sociaux sur les communes où le volume de demandes est particulièrement important afin de réduire la tension observée.
- > Communiquer sur les opérations de renouvellement urbain afin de redonner de l'attractivité aux communes peu demandées.
  - > Travailler sur les demandes de mutations pour répondre aux problématiques de sous occupation/ sur-occupation et adaptation du parc au vieillissement et permettre une occupation optimale des logements
    - > Poursuivre les démarches de GUSP
  - > Agir sur les performances énergétiques, le développement durable
    - > Lutter contre le sentiment d'insécurité

# RESSOURCES DU TERRITOIRE & REALISATIONS

## Actions structurantes menées

Territoire	PRU	N-PRU ou PRIOR	Réhabilitation / résidentialisation (hors PRU)	GUSP ou diagnostic en marchant	Montant TFPB (2020)	CLSPD	Marches de femmes	Chantiers éducatifs	Création d'équipements/commerces (hors PRU)
<b>Merisiers – Plaine de Neauphle (PRIN)</b>	Démol 582 LLS Réhab 2690 LLS Réhab de 8 écoles, 1 médiathèque, 1 gymnase Centre commercial Espaces publics	Études en cours	Réhab 577 LLS Résid 220 LLS Espaces publics (PYARU)		1 158 971€				
<b>Jean Macé</b>	Réhab 335 LLS Réhab 2 équipement	Pas concerné			149 981€				Extension d'1 groupe scolaire (PYARU)
<b>Bois de l'Étang, élargi Orly Parc (PRIR)</b>	Aire de jeux, espaces extérieurs, réhab de 616 LLS Résidence Adoma	Études en cours	Espaces publics Orly Parc (PYARU)		265 072€				
<b>Petits Prés/Septmares</b>		Études en cours	Réhab 280 LLS Espaces publics (PYARU)	X	151 468€	X		X	
<b>Friches</b>		Pas concerné		X	108 065€	X		X	
<b>Valibout (PRIR)</b>		Études en cours	Réhab : 1021 LLS (2010-2022)		215 424€	X	X		Cantine et city stade (PYARU)
<b>Pont du routoir 2</b>		Pas concerné	Espaces publics (PYARU)	x	193 200€	x			
<b>Buisson (QVA)</b>		Pas concerné							Réhab gymnase (PYARU)

**X\*** La réhabilitation ou requalification, le projet de renouvellement urbain à bénéficier de financements du Conseil départemental des Yvelines - **N** : N-PRU (national) - **R** : N-PRU (régional)

**Programme PRIOR'YVELINES** : Le Département soutient les projets qui participent à un développement urbain équilibré des Yvelines, et accompagne les collectivités dans leurs projets de rénovation urbaine via le programme Prior'Yvelines. Sont concernées Trappes, Plaisir, La Verrière et Élancourt (Petits Prés)

**CIL mise en place en mars 2017**

# EN QUOI LE CONTRAT DE VILLE A-T-IL PERMIS D'AMÉLIORER LA CO-CONSTRUCTION ET LA COOPERATION ENTRE ACTEURS ?

**Co-construction avec les habitants** : quelles réussites, quelles modalités efficaces, quelles contraintes ?

Faire avec les habitants est complexe. Il reste complexe de créer du collectif comme en témoigne des expériences de « jardins partagés » qui ont eu du mal à aboutir ou encore la difficulté de mobiliser les habitants dans l'organisation des animations de quartier alors même qu'ils sont très présents en tant que bénéficiaires. Les conseils citoyens n'ont pas donné non plus les résultats escomptés. Leur mobilisation a été meilleure sur le sujet du cadre de vie, souvent en lien avec les diagnostics. Il reste difficile d'identifier la plus-value (quelle représentativité ? Quelle participation réelle ?). In fine les habitants peuvent se sentir perdus dans les instances ce qui provoque une forme de désillusion.

Les expériences de diagnostic en marchant sont plus probantes. A Guyancourt notamment des habitants se greffent aux marches. Il est ainsi possible d'associer des habitants peu connus des structures, au fil du diagnostic, ce sont les habitants qui permettent un autre regard et enrichissent les constats. Cette participation permet par ailleurs un échange « pédagogique » permettant de mettre en avant les compétences et responsabilités de chacun ou d'explicité les délais d'intervention. De surcroît des expériences de marches exploratoires de femmes ont été menées (pour quels résultats/ plus-values ?)

Les projets de renouvellement urbains n'ont pas réellement permis pour le moment d'associer les habitants. Les opérations réalisées (études) et le temps long ne favorisent pas la participation alors même que des inquiétudes existent voire s'expriment concernant le relogement, notamment chez les personnes âgées. D'une manière générale, il semble y avoir une adhésion des habitants aux projets menés ou en train de se monter. Pour autant, ce sont souvent les mêmes habitants qui participent et sont présents, souvent des « sachants ». Comment toucher les autres habitants ?

D'autres approches permettent une forme de participation des habitants. A Elancourt, le conseil de quartier contribue au CLSPD. Cette participation est jugée intéressante mais



concerne assez peu les habitants du QPV (CLSPD à l'échelle de la ville). Les gardiens d'immeubles jouent un rôle précieux en étant un relais des habitants (remontées d'informations) même s'ils peuvent être exposés (agressions, viennent parfois à « reculer »). Les chantiers éducatifs permettent de toucher des jeunes, avec une participation concrète autour de projets comme à Elancourt et Maurepas. Enfin les démarches portées par l'APES, malgré leur coût important, permettent un lien réel avec les habitants, et parfois de « faire avec ».

**Mobilisation et adaptation des ressources de droit commun :** en quoi y a-t-il une meilleure mobilisation ? À quelles conditions ?

Plusieurs formes de mobilisation des ressources de droit commun sont constatées.

La mobilisation du droit commun est liée aux démarches de GUSP et aux diagnostics en marchant. Bien que leur rythme et fréquence soient différents d'un QPV à l'autre, elles permettent de réunir les acteurs clés autour de problématiques partagées : bailleurs, police (PN et PM), services des collectivités (techniques, du cadre de vie, de la voirie, de la propreté, des parcs et jardins). En cela, la GUSP permet de construire des réponses de droit commun. Il devient possible de s'emparer de sujets de manière mutualisée, de clarifier les domanialités... L'ATFPB, en lien avec les diagnostics en marchant permet un engagement plus lisible et fort même si des interrogations persistent. Le sur-entretien n'est pas un sujet totalement partagé même si des progrès sont à noter. En effet, le niveau de service attendu n'est pas clairement défini et les élus peuvent être amenés à « faire pression ».

Enfin, des gains d'efficience sont souhaités car le suivi de l'ATFPB demande un temps important tant côté collectivité que bailleur.

Le rôle des gardiens est également essentiel, notamment lorsqu'ils sont présents sur place. Ils permettent un lien de confiance renforcé et des remontées.

Les services des collectivités sont par ailleurs fortement impliqués. L'urbanisme sur le renouvellement urbain mais également les services des sports, centres sociaux, culturels... pour ce qui est de l'animation de la vie sociale et locale. Ce volet, soutenu également par l'ATFPB, est prétexte à une mobilisation large des services et structures.

**Ingénierie** : en quoi l'ingénierie est-elle en adéquation avec les besoins et les enjeux de coordination et d'animation territoriale ?

Dans le champ du cadre de vie, l'ingénierie mobilisée, fortement accaparé par Le suivi (administratif et opérationnel) est particulièrement chronophage. Concernant le suivi opérationnel, l'enjeu est d'améliorer la réactivité et la lisibilité avec un temps parfois important pour obtenir du partenaire dont c'est la mission qu'il la produise. Comprendre l'origine d'un problème (d'où viennent les épaves, les déchets) requiert un temps important qu'il est parfois difficile de mobiliser alors que cela est essentiel pour mettre définitivement fin à une problématique, voir faire d'un problème un projet (ressourcerie...). Reste que l'ingénierie mobilisée sur la GUSP/ ATFPB (côté collectivité et côté bailleur également) permet un suivi, d'interroger le droit commun, de développer des projets.

Mobilisation de financement du Conseil départemental à travers plusieurs de ces programmes (amorce au renouvellement urbain, Prior Yvelines, Habiter mieux), en réponse à des besoins spécifiques.

La mise en lien des espaces de pilotage et/ ou d'animation territoriale reste par contre entière. Le champ du cadre de vie compte un nombre important d'instances et de dispositifs importants où ce sont souvent les mêmes acteurs qui se réunissent : GPO (Groupe de Partenariats Opérationnels) organisé par la Police Nationale, CLSPD, GUSP (3 espaces où la tranquillité publique est abordée), Renouvellement urbain... Cette multiplicité d'instances témoigne à la fois d'un engagement des acteurs du droit commun sur les sujets du cadre de vie, mais aussi d'une problématique de leadership tout en contribuant à alourdir la charge de travail.

Il semble nécessaire d'interroger le pilotage et l'ingénierie pour viser une plus grande efficacité, une plus grande visibilité et lisibilité ainsi qu'une meilleure mobilisation des habitants (faire avec).

# EN QUOI LE CONTRAT DE VILLE A-T-IL PERMIS D'AMÉLIORER L'ACTION PUBLIQUE ET LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS ?

**Effets sur les habitants et les parcours, améliorations, réactivité** : en quoi y a-t-il amélioration de la réponse publique ? Quelles exemplarités ? Comment sait-on qu'il y a réussite durable ? Quelle capacité à faire face aux difficultés nouvelles ?

Plusieurs améliorations sont constatées, en premier lieu desquels, la plus grande réactivité pour apporter des réponses aux dysfonctionnements du quotidien. C'est notamment le cas en matière de propreté ou de voirie. L'efficacité du nettoyage est par ailleurs fortement renforcée dès lors qu'elle s'inscrit dans des démarches de projet comme les chantiers éducatifs. Il est constaté un plus grand respect des équipements à la suite de ces chantiers (faire d'un problème, un projet). Enfin, il est important de systématiser le nettoyage (ex : tags) car lorsque les choses tardent à être traitées, le phénomène s'installe parfois durablement.

Des problématiques perdurent comme le traitement des épaves en lien avec une procédure complexe, les jets par les fenêtres ou encore des zones de trafics. Cela implique une intensification des échanges collectivités, bailleurs, police, justice pour identifier les familles, faire respecter les règlements intérieurs et, le cas échéant, expulser.

L'action publique a également été améliorée sur les questions d'égalité femmes-hommes. Avec tout d'abord des marches exploratoires, des chantiers éducatifs mixtes ou encore des démarches sur la place des femmes dans l'espace public.

L'image des quartiers reste un sujet entier. Il est difficile d'évaluer l'attractivité d'un quartier mais des indices permettent de constater les effets du renouvellement urbain ou des réhabilitations. A Plaisir, dans le quartier du Valibout, un habitant témoigne de la fierté retrouvée à inviter des amis chez lui (chose qu'il ne faisait plus par honte). Les projets culturels d'envergure (fresques) contribuent à embellir les quartiers tout en permettant un investissement fort des habitants (notamment les jeunes à Elancourt). Ce type de projet renforce l'ancrage des habitants sur le quartier et leur adhésion au territoire.

Le renouvellement urbain et les réhabilitations jouent un rôle avec des améliorations visibles du paysage urbain ainsi que sur le sentiment d'insécurité. De nouveaux équipements, espaces et commerces ont pu voir le jour contribuant à redynamiser le quartier comme, par exemple, à Guyancourt. Mais les stéréotypes négatifs perdurent cependant en dehors du quartier et les effets escomptés de la rénovation urbaine peuvent se heurter à la paupérisation de la population (ménages qui partent remplacés par des ménages plus pauvres)

## Observations

Faire avec les habitants est complexe

Les conseils citoyens n'ont pas donné non plus les résultats escomptés. (Quelle représentativité ? Quelle participation réelle ?)

Les projets de renouvellement urbains n'ont pas réellement permis pour le moment d'associer les habitants

Le rôle des gardiens est également essentiel, notamment lorsqu'ils sont présents sur place. Ils permettent un lien de confiance renforcé et des remontées

L'ingénierie mobilisée sur la GUSP/ ATFPB (côté collectivité et côté bailleur également) permet un suivi, d'interroger le droit commun, et de développer des projets

Quels partages et mutualisation des actions ATFPB ?

Une comitologie trop lourde (NPNRU, Contrat de ville,...)

# ENJEUX ET PRECONISATIONS POUR LE FUTUR CONTRAT DE VILLE

## > Enjeu : Développer une stratégie de participation des habitants

Préconisations,

- Former les acteurs aux démarches de co-construction avec les habitants
- Soutenir la création de collectifs d'habitants (amicales, associations) ou tout du moins des concertations élargies (recueil de la parole des habitants)
- Systématiser l'association des habitants aux diagnostics en marchant
- Mobiliser les centres sociaux sur les questions de cadre de vie

## > Enjeu : Renforcer le pilotage des questions de cadre de vie

Préconisations,

- Regrouper les instances et dispositifs (tendre vers)
- Systématiser et intensifier les démarches de GUSP (augmenter la fréquence des diagnostics, postes dédiés), dépasser la GUSP technique (apporter une solution technique à un problème) pour tendre vers la GUSP projet (d'une problématique faire un projet/ développer une activité économique)

En lien avec l'échelon intercommunal :

- Rendre lisible et visible l'utilisation de l'ATFPB (valorisation, orientations claires et partagées)
- Soutenir les mutualisations (partage des bonnes pratiques, projets inter-acteurs/ inter-bailleurs).

## > Enjeu : Valoriser les quartiers et leurs habitants

Préconisations,

- Valoriser les évolutions des quartiers
- Développer les projets culturels, les parcours des habitants, la mémoire des habitants
- Poursuivre le renouvellement urbain et les réhabilitations
- Développer l'activité économique et le commerce (ressourcerie, recyclerie, système d'entraide local...)

## Thématiques à investir

> Bien vieillir dans les quartiers	> Valorisation des quartiers	> Gestion urbaine et sociale de proximité
Isolement Autonomie & maintien à domicile Accès aux services, aux soins	Patrimoine et mémoires des habitants Culture	Diagnostic en marchand/ ATFPB GUSP Projet Marches exploratoires de femmes

# FOCUS SUR QUELQUES DEMARCHES ET EXPERIENCES

Mise en avant d'une à deux démarches/actions/outils menés au sein des différentes villes ou portés par les différentes institutions (enjeu d'illustration des enseignements présents dans la synthèse et de valorisation).

## **Actions/ démarches/ Outils repérés**

- > Démarche sur des indicateurs partagés ATFPB, SQY
- > Plan Yvelinois d'Amorce à la Rénovation Urbaine, CD78
- > Cadre de vie : Stationnement, voirie, éclairage et sécurité, Elancourt
  - > Chantier éducatif, Maurepas

# DEMARCHE SUR DES INDICATEURS PARTAGES DANS LE CADRE DE L'ATFPB

SQY

<b>Partenaires mobilisés</b>	Communes, Etat et bailleurs						
<b>Public cible</b>	QPV SQY						
<b>Cout de l'action</b>							
<b>Territoire concerné</b>	Elancourt, Guyancourt, Maurepas, La Verrière et Trappes						
<b>Descriptif</b>							
<p>L'objectif de la démarche est d'associer les bailleurs et les communes à la réflexion sur des indicateurs d'évaluation partagés dans le cadre l'ATFPB.</p> <p>Des entretiens ont été menés auprès des communes, pour faire un état des lieux des plans d'actions TFPB, et sur les axes d'amélioration.</p> <p>Ces entretiens ont permis de faire ressortir des constats partagés : la grille du cadre national TFPB ne permet pas une lecture homogène des actions menées par les différents acteurs, des difficultés d'évaluer la plus-value de ces actions / Mise en place d'un GT avec les bailleurs pour définir un socle commun d'indicateurs de suivi</p>							
<p><b>LES DOCUMENTS DE CAPITALISATION</b></p> <p>1 - Le tableau TFPB → Plans d'actions bilan 2020 et programmation 2021</p> <p>2 - Le tableau des indicateurs de gestion → Actualisation des indicateurs pour 2020</p> <p>Complété par les indicateurs déterminés dans le cadre de l'évaluation du contrat de ville</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Thématique</th> <th>Indicateurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nettoyage des parties communes et des abords</td> <td>Nombre d'ETP consacré par an Nombre de passage de nettoyage par an</td> </tr> <tr> <td>Remise en état des logements</td> <td>Nombre de refus de logements</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'analyse de ces indicateurs devra s'appuyer sur une base de moyenne de référence par bailleur</p> <p>SQ PROXIMITE</p>		Thématique	Indicateurs	Nettoyage des parties communes et des abords	Nombre d'ETP consacré par an Nombre de passage de nettoyage par an	Remise en état des logements	Nombre de refus de logements
Thématique	Indicateurs						
Nettoyage des parties communes et des abords	Nombre d'ETP consacré par an Nombre de passage de nettoyage par an						
Remise en état des logements	Nombre de refus de logements						
*L'agglomération a capitalisé les plans d'actions depuis 2016							



## PLAN YVELINOIS D'AMORCE A LA RENOVATION URBAINE

### Conseil Départemental des Yvelines

<b>Partenaires mobilisés</b>	EPCI, communes, bailleurs
<b>Public cible</b>	Habitants des QPV et des QVA
<b>Coût de l'action</b>	15 900 681 €, dont 0,6 M€ pour les Petits Prés (Elancourt) - 3,5 M€ pour le Pont du Routoir (Guyancourt) - 1,4 M€ pour Orly Parc (La Verrière) - 1,1 M€ pour Le Buisson (Magny-les-Hameaux) - 1,2 M€ pour Les Prés (Montigny-le-Bretonneux) - 1,3 M€ pour Le Valibout (Plaisir) - 1,8 M€ pour Jean Macé (Trappes) - 5 M€ pour Merisiers/ Plaine de Neauphle
<b>Territoire concerné</b>	EPCI, communes, bailleurs
<b>Descriptif</b>	
<p>Le plan yvelinois d'amorce à la rénovation urbaine est un programme visant à accélérer la réalisation des opérations permettant d'apporter des réponses concrètes aux difficultés des quartiers prioritaires de la politique de la ville, concourant ainsi à leur désenclavement, à la réalisation d'équipements publics et à la restructuration du patrimoine locatif social existant. La concrétisation de ces opérations constitue un levier pour le changement d'image des quartiers, ou parachève une stratégie déjà engagée au travers des programmes de rénovation urbaine précédents (projets ANRU, Contrats de Renouvellement Urbain du Département, etc.).</p>	

## CADRE DE VIE : STATIONNEMENT, VOIRIE, ECLAIRAGE, SECURITE

### Ville d'Elancourt

<b>Partenaires mobilisés</b>	SERVICES DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE ÉLANCOURT, SERVICES DE SQY, POLICE NATIONALE, POLICE MUNICIPALE
<b>Public cible</b>	Résidents des quartiers en QPV Petits Prés et 7 mares/Grenouillère
<b>Cout de l'action</b>	En 2021 : 24 500€
<b>Territoire concerné</b>	Élancourt, Petits Prés – 7 Mares / Grenouillère

#### Descriptif

Dans le cadre des « diagnostics en marchant » organisés chaque année sur nos quartiers prioritaires, plusieurs actions liées au stationnement et à la voirie ont été mises en place afin de participer à l'amélioration du cadre de vie et à la sécurité des résidents de ces QPV.

#### Stationnement :

- Remise en peinture de places de stationnement en chantier éducatif avec le concours des DSU, des gardiens d'immeuble, des chargés en insertion de l'IFEP et des jeunes du quartier permettant de fluidifier et clarifier les différents espaces de stationnement.

- Réduction significative des ateliers de mécanique sauvage et des voitures ventouses grâce à l'intervention efficace, réactive et conjointe des bailleurs 1001 Vies et Seqens, de la Police Municipale et de La Police nationale.

#### Sécurité et Stationnement

- Création de nouveaux passages piétons, de dos d'âne permettant de réduire la vitesse, notamment aux abords du Groupe Scolaire des Petits Prés.

- Mise en place de plots afin d'éviter les stationnements sur les trottoirs

- Création d'un nouvel espace de stationnement lors de la réhabilitation de l'entrée du quartier des Petits Prés afin de désenclaver le quartier mais également d'augmenter les places de parkings

- Renforcement de l'éclairage sur les 2 quartiers prioritaires

#### Voirie :

- Reprise régulière de la voirie (nids de poules) sur l'ensemble du Patrimoine des Bailleurs Sociaux 1001 Vies Habitat et Seqens.



# CHANTIER EDUCATIF

## Ville de Maurepas

<b>Partenaires mobilisés</b>	Le bailleur Toit et joie (cofinancement de l'action dans le cadre de l'abattement de la TFPB), L'EI BATIVIE pour l'encadrement technique, Le collectif WèKup, pour l'encadrement technique et la réalisation des fresques
<b>Public cible</b>	4 jeunes filles de 18 à 25 ans résidant le QPV des Friches
<b>Cout de l'action</b>	23 179,10€ (dont 20 099,10€ pris en charge par le bailleur)
<b>Territoire concerné</b>	Le quartier politique de la ville de Maurepas – Les Friches

### Descriptif

L'objectif de ce chantier éducatif était de faciliter l'insertion professionnelle de jeunes grâce à l'obtention du permis de conduire. Le bailleur souhaitant se diversifier dans le format des chantiers éducatifs proposés, un volet artistique a été inséré. Ainsi, il a tout



Bâtiment 26, rue de la Saône – avant et après

Bâtiment 28, rue de la Saône – avant et après

d'abord été proposé aux jeunes de remettre en état les cages d'escaliers et les paliers de 2 immeubles (situés aux Friches) et de participer ensuite à 2 ateliers, animés par le collectif WèKup, pour définir le projet artistique puis de participer à la réalisation des fresques.

Retour des jeunes : elles ont beaucoup apprécié cette expérience professionnelle et artistique, elles ont été très investies durant tout le projet, notamment sur le volet artistique. Elles ont fortement recommandé la reconduction du projet. 2 ont obtenu leur permis et 2 autres passent leur examen en juillet.

**CHANTIER**  
**Rénover une cage d'escalier pour financer son permis de conduire**

La mairie de Maurepas et son service jeunesse ont lancé, pour la première fois le 23 août, un chantier éducatif pour permettre à des jeunes majeurs de financer leur permis de conduire.

Maurepas depuis sa naissance, elle habite avec le cœur du quartier.

Elle est l'une des autres objectifs du dispositif. Les jeunes peuvent dans leur lieu de vie à Les Friches, en leur conseil d'administration. C'est une des premières étapes de leur parcours, car ils ont pu participer à la réalisation de leur permis de conduire.

Maurepas est un lieu de vie et de travail. Elle est un lieu de vie et de travail. Elle est un lieu de vie et de travail. Elle est un lieu de vie et de travail.

Le projet a été proposé aux jeunes de remettre en état les cages d'escaliers et les paliers de 2 immeubles (situés aux Friches) et de participer ensuite à 2 ateliers, animés par le collectif WèKup, pour définir le projet artistique puis de participer à la réalisation des fresques.

Elles ont beaucoup apprécié cette expérience professionnelle et artistique, elles ont été très investies durant tout le projet, notamment sur le volet artistique. Elles ont fortement recommandé la reconduction du projet. 2 ont obtenu leur permis et 2 autres passent leur examen en juillet.

Elles ont beaucoup apprécié cette expérience professionnelle et artistique, elles ont été très investies durant tout le projet, notamment sur le volet artistique. Elles ont fortement recommandé la reconduction du projet. 2 ont obtenu leur permis et 2 autres passent leur examen en juillet.

Retour des locataires sur le chantier : ils ont

réservé un accueil chaleureux aux équipes de l'EI BATIVIE, aux jeunes filles et au collectif WèKup. Ils ont été agréablement surpris par le projet artistique qui a amené de la gaieté au sein de leur immeuble. Ils ont témoigné de leur adhésion au projet par la multiplication de gestes chaleureux (discussions, boissons, glaces) envers les artistes et les jeunes durant la phase de réalisation des fresques. Plus généralement, ce projet a éveillé la curiosité des autres locataires de la résidence qui sont passés voir les réalisations et qui souhaitent que le projet se duplique chez eux.

Maurepas est un lieu de vie et de travail. Elle est un lieu de vie et de travail. Elle est un lieu de vie et de travail. Elle est un lieu de vie et de travail.

Maurepas est un lieu de vie et de travail. Elle est un lieu de vie et de travail. Elle est un lieu de vie et de travail. Elle est un lieu de vie et de travail.

Maurepas est un lieu de vie et de travail. Elle est un lieu de vie et de travail. Elle est un lieu de vie et de travail. Elle est un lieu de vie et de travail.

Chantier éducatif associé à un projet culturel reconduit en 2022 avec Toit et joie. Ce même type de projet va également se mettre en place avec le bailleur SEQENS en 2022.

*Marche exploratoire aura lieu à Maurepas en fin d'année 2022*

*: Mobilisation des membres du Conseil citoyen dans le cadre des diagnostics en marchant qui ont lieu au sein du quartier des Friches. Leur présence est également sollicitée dans le cadre de la plénière annuelle du CLSPD. (A clarifier)*